

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25567**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER à finalité Professionnelle et Recherche - Domaine : Sciences Humaines & Sociales - Mention : Sociologie des mobilités -

Spécialité : Sociologie et ergonomie des technologies numériques : Mobilité, réseau et interaction

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Nice Sophia Antipolis Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université Nice Sophia Antipolis, Recteur de l'académie de Nice

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

123 Sciences sociales (y.c. démographie, anthropologie), 124 Psychologie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

L'objectif de la spécialité Sociologie et ergonomie des technologies numériques est de former des experts dans l'analyse des usages des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), cette analyse guidant la conception de dispositifs dans une démarche centrée-utilisateur. Elle est une spécialité professionnelle et recherche associant la sociologie des usages et l'ergonomie cognitive pour répondre à cet objectif. A l'issue de la formation, en mobilisant les connaissances et méthodes adaptées à la demande, le diplômé est en mesure de :

Effectuer un état de l'art (analyse de l'existant, analyse de la littérature, etc.)

Elaborer un protocole d'analyse et de recueil de données

Procéder au recueil des données

Traiter et interpréter les données recueillies

Communiquer à son équipe ou au commanditaire les résultats

Emettre des recommandations guidant la conception ou la modification du dispositif (artefacts, logiciels, organisation)

Compétences développées :

Déterminer les méthodes pertinentes pour répondre à la demande

Identifier le contexte d'usage d'un dispositif numérique

Mobiliser les connaissances issues de la sociologie, de l'ergonomie et de la psychologie

Mettre en œuvre les méthodes d'analyses des besoins des utilisateurs (questionnaire, entretien, etc.)

Mettre en œuvre les méthodes d'analyses des interfaces homme-machine (par ex., évaluation heuristique)

Mettre en œuvre les méthodes d'analyses des usages et comportements (observation, expérimentation, test utilisateur, oculométrie)

Traiter les données qualitatives et quantitatives

Intégrer son intervention au sein d'un projet pluridisciplinaire

Communiquer les résultats de son intervention, en expliquer les fondements et les limites

Choisir et rédiger les recommandations guidant la conception ou la modification du dispositif

Communiquer en français et en anglais

Gérer une intervention sociologique ou ergonomique*

Faire la synthèse d'une littérature scientifique**

Déterminer une problématique de recherche**

Rédiger une communication scientifique**

* Compétences uniquement évaluées dans le parcours professionnel

** Compétences uniquement évaluées dans le parcours recherche

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

La spécialité vise tous les domaines d'activités et tous les types d'organisation (grande, moyenne ou petite entreprise, collectivité, institution, cabinet de conseil, ou activité libérale). Néanmoins, le principal secteur d'activité concerné par la formation est celui des technologies de l'information et de la communication.

Les titulaires du diplôme peuvent exercer dans les emplois suivants :

Ergonome, *UX designer*, spécialisé dans la conception et l'évaluation des Interfaces Homme-Machine (IHM)

Sociologue, chargé d'études spécialisé dans l'analyse de la coopération et des interactions médiatisées ou supportées par les technologies numériques,

Chef de projet IHM, Ingénieur Recherche & développement (essentiellement pour les étudiants issus de la formation continue)

Chercheur ou enseignant-chercheur au sein de l'Université, d'un organisme de Recherche fondamentale et/ou appliquée, ou d'une grande entreprise

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1204 : Design industriel

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

M1805 : Études et développement informatique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification sont les Unités d'Enseignements décrites dans la liste ci-après.

Ces unités peuvent être acquises par la formation ou la validation des acquis (VAE)

Le master se compose de deux semestres de master 1 et deux semestres de master 2.

En Master 1, la formation du master Sociologie des mobilités comprend des enseignements théoriques et méthodologiques ainsi que la préparation d'un projet de recherche :

Semestre 1

Enseignements fondamentaux : Théories des relations interethniques ; Approche Interdisciplinaire des usages ; Genre et migrations

Enseignements méthodologiques : Articulation des méthodologies qualitative et quantitative ; Terrain et phénomènes de mobilité

Enseignements spécialisés : Sociologie des inégalités et des discriminations ; Anthropologie de la coopération

Projet de recherche : La recherche dans les équipes partenaires ; Séminaire de recherche

Semestre 2

Enseignements fondamentaux : Dimensions historique et européenne des politiques migratoires ; Problèmes de la société de la connaissance ; Esclavage et post-esclavagisme

Enseignements méthodologiques : Articulation des méthodologies qualitative et quantitative ; Analyse des enregistrements d'interactions ; Ecrire la recherche

Enseignements spécialisés : Espace et Mobilité ; Sociologie des usages ; Ethnologie, histoire et sociologie

Projet de recherche : Suivi des projets ; Rédaction d'un projet de recherche ; Séminaire de recherche

En Master 2, la spécialité Sociologie et Ergonomie des technologies numériques comprend des enseignements théoriques et pratiques dispensés par des universitaires et des professionnels du mois de septembre à fin février. Puis, les étudiants réalisent un stage professionnel ou de recherche (en fonction de leur parcours) d'une durée de 3 à 6 mois, éléments fondamentaux du dispositif de professionnalisation.

Semestre 1

Enseignements fondamentaux : Ergonomie Cognitive ; Sociologie des usages : analyse des activités ; Evaluation des interfaces : bases de l'évaluation ergonomique ; Le développement des réseaux ; Catégorisations, classifications et stéréotypes

Enseignements méthodologiques : Méthodologie de la recherche et traitement des données ; Technologie, réseau et interaction

Enseignements spécialisés : Conception des interfaces et informatique ; Bases en psychologie cognitive et en ergonomie

Professionnalisation : Préparation à la pratique professionnelle ; Anglais professionnel

Projet de recherche : Travail de recherche, séminaires de recherche

Semestre 2

Enseignements fondamentaux : Analyse des interactions à distance et mobilité ; Evaluation des interfaces : approfondissements

Professionnalisation : Stage de 3 à 6 mois ; Gestion de projet

Projet de recherche : mémoire de recherche

Le bénéfice de l'acquisition d'une composante (unité) par la VAE ou par la formation est illimité.

Validité des composantes acquises : non prévue

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage	X	Si l'ingénierie pédagogique le permet
Après un parcours de formation continue	X	Idem statut d'étudiant
En contrat de professionnalisation	X	Idem statut d'étudiant
Par candidature individuelle	X	Possible pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé d'enseignants - chercheurs et professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29 décembre 2014 relatif aux accréditations de l'Université de Nice à délivrer les diplômes nationaux n°**20120229**

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le décret N°2013-756 du 19/08/2013 articles R.613-33 à R.613-37.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques d'insertion disponibles auprès de l'observatoire de la vie étudiante (UNICEPRO~OVE).

<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques/>

Autres sources d'information :

Université Sophia Antipolis (Nice) (UNS) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [nice]

Université de Nice Sophia-Antipolis

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [Nice]

Université Sophia Antipolis (Nice) (UNS) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [nice]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pôle universitaire St-Jean d' Angély3 - 06357 Nice Cedex 4

Historique de la certification :

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°31807

La Spécialité Psychologie cognitive et Ergonomie cognitive des TIC du Master Psychologie (ouvert en 2000) et le parcours Usage des TICS du Master Sociologie ont été intégrés, en 2010, en un parcours du Master Sociologie-Anthropologie. Ce parcours a logiquement abouti à une spécialité proposée pour le contrat quinquennal 2012, plus ambitieuse, notamment sur les connaissances et compétences à acquérir pour exercer en tant qu'Ergonome.